

Mise à la retraite de Daniel Gorloo
Allocution de Daniel Senesael
Estaimpuis, le 02 décembre 2016

C'est le 1^{er} mai 1978, jour férié donc, que Daniel a intégré le corps des forces de police en tant qu'agent de police. D'abord en poste à Tournai jusqu'en 1992, il est ensuite allé à Celles, enfin entendons nous bien, il a été engagé à Celles... en tant que garde champêtre en chef. Ceux qui le connaissent savent d'ailleurs qu'il garde une profonde nostalgie de cette époque où le mot police de proximité prenait déjà tout son sens. D'ailleurs, le Commissaire Gorloo est toujours le garant et l'animateur de l'amicale des gardes champêtre qui se réunissent chaque année pour taper le carton à la Maison de l'entité de Celles. En 2001, suite à la réforme des polices, il a endossé la casquette ou plutôt le képi de commissaire puis fut détaché en 2007 au service intervention de Pecq avant de retourner à ses premières amours en rejoignant en 2011 notre police de proximité.

Bon vivant, toujours souriant, le cœur sur la main, empathique, homme de dialogue et de conciliation, toujours prêt à rendre service, amoureux de son métier,... telles sont les caractéristiques de Daniel qui aura à coup sûr laissé une empreinte des plus positive durant son séjour à la tête de notre police.

Au-delà de ces traits de caractère, on peut également relever que notre commissaire est chaud enfin plutôt qu'il a souvent chaud. On se souviendra ainsi qu'un jour où la température était particulièrement élevée, Daniel, dégoulinant de mille gouttes, était en quête d'un endroit frais. Quelle ne fût pas sa joie lorsque Benjamin lui a indiqué que le local des serveurs informatiques était climatisé. Il s'y est donc installé et on ne l'a plus vu de la journée !

Autre particularité caractéristique du commissaire, sa méconnaissance en matière de diversité capillaire. Ainsi, avec Daniel, que l'on ait les cheveux raides, ébouriffés, une coupe à la brosse ou une calvitie, c'était toujours « salut frisé ». Cela lui a d'ailleurs parfois joué des tours. Comme me l'a rapporté un de ses collègues, alors qu'il était à Pecq, lors d'un contrôle, Daniel s'est mis à appeler l'un des suspects " frisé". Quelqu'un lui a alors fait comprendre qu'il valait mieux éviter d'employer ce genre de familiarité, d'autant que la personne interpellée était d'origine maghrébine.

Plus sérieusement, au cours de ces 38 années passées au service de la population, Daniel fut confronté, à l'instar de tout policier digne de ce nom, à des événements tragiques mais aussi plus joyeux. Ceci étant, toujours, et particulièrement durant ses cinq années au sein de notre commissariat qu'il appelait affectueusement « le poste avancé de Roubaix », il s'est efforcé, avec la conscience professionnelle qui le caractérise, d'effectuer son travail avec passion et

rigueur et ce, malgré le fait que, comme il avait l'habitude de le dire, « commissaire, salaire de misère ».

C'est ainsi qu'il a notamment contribué de manière significative à la refonte et à la modernisation de notre Règlement général de police ou qu'il a permis la mise en place de nos PLP. Concernant ce dernier point, notons qu'il était tellement au fait de la matière qu'il est devenu « Monsieur PLP », une véritable référence en sein de notre zone de police et au-delà.

Commissaire Gorloo, il n'est de bonne compagnie qui ne se quitte. Toutefois, l'hommage tout naturel que nous te rendons en ce jour ne constitue évidemment pas une fin en soi. Si l'heure est venue de raccrocher définitivement ton uniforme de policier, tu pourras profiter de ta retraite amplement méritée pour prendre soin de ton potager, tes poules et tes lapins et bien évidemment de ta femme Martine.

Nul doute que nous aurons encore l'occasion de nous revoir, ne fût-ce que pour que tu puisses nous vendre tes fameuses cartes de l'Amicale des anciens champêtre et nous offrir ainsi l'opportunité de gagner un magnifique coquelet !

Qu'il me soit néanmoins permis, au nom de l'ensemble du personnel, de t'adresser simplement nos plus vifs remerciements pour ton engagement sans faille au service de la collectivité estaimpuisienne.

Ceci étant dit, et car je sens que la soif commence à se faire sentir, je vous invite toutes et tous dès à présent, à partager le verre de la convivialité en l'honneur de nos trois vedettes du jour.